



Le 6 février 2019

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie pour la rencontre d'échanges qui nous a permis de discuter du prochain budget du gouvernement du Québec. Pour donner suite à notre entretien, je vous transmets les attentes de la Ville de Montréal quant aux orientations budgétaires.

J'ai espoir que votre gouvernement et la Ville de Montréal maintiendront une collaboration étroite non seulement bénéfique à toute la population de Montréal, mais aussi à celle de l'ensemble du Québec. À cet égard, permettez-moi, par la présente, de revoir avec vous les engagements de votre gouvernement qui sauront répondre aux priorités de la métropole.

1. Habitation

Année après année, les sommes consacrées au développement de logements sociaux et communautaires ne sont pas en phase avec le nombre d'unités promises par le gouvernement, et ce pour tout le Québec. Seule une augmentation du financement du programme AccèsLogis Québec permettra de livrer les unités promises dans le cadre des programmes antérieurs et d'accroître le nombre d'unités qui seront réalisées au cours des prochaines années. Pour cette raison, nous souhaitons que le gouvernement conserve et renforce le programme AccèsLogis.

- a. Un investissement additionnel est nécessaire pour réaliser les 3562 unités annoncées avant 2017 par le gouvernement, mais qui n'ont pas encore été construites. La Ville de Montréal estime qu'un apport financier supplémentaire de 110 M\$ est requis d'ici 2021. Cet apport s'étale sur trois budgets annuels et s'ajoute à la bonification de 22 M\$ reçue du gouvernement du Québec en 2018.
- b. Afin de contribuer à l'accès à la propriété et au maintien du parc locatif, la Ville considère qu'un coffre à outils plus complet et performant est nécessaire. Un montant estimé à 4 M\$ par année, dans le cadre du programme Rénovation Québec, permettrait de soutenir la rénovation de logements abordables privés et l'acquisition d'unités abordables. La Ville souhaite aussi travailler avec le gouvernement du Québec pour compléter son coffre à outils fiscaux et réglementaires afin d'assurer l'abordabilité des logements et le maintien d'un parc de logements locatifs de qualité.

.../2

2. Transport collectif

Si nous voulons répondre aux grands défis auxquels font face les métropoles au 21^e siècle, dont celui des changements climatiques, nous devons nous donner les moyens de développer le transport collectif. Pour répondre aux besoins de ses citoyennes et citoyens ainsi qu'aux objectifs gouvernementaux, la Ville souhaite que le gouvernement profite de l'exercice budgétaire pour réviser le partage des coûts d'exploitation du transport collectif afin de limiter l'augmentation de la facture des municipalités. Les prévisions de dépenses qui ont été réalisées par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et la Société de transport de Montréal (STM) indiquent des hausses de dépenses majeures dès la prochaine année. À elles seules, les municipalités n'ont pas l'espace fiscal nécessaire pour assumer ces hausses de dépenses. C'est pourquoi nous souhaitons que votre gouvernement collabore étroitement avec l'ARTM pour trouver des solutions à cette situation récurrente.

- a. Les programmes de financement devront être révisés et bonifiés pour soutenir plus largement les projets majeurs nécessaires pour atteindre les objectifs prévus dans la politique de mobilité durable 2030, notamment l'augmentation de 5 % de l'offre de service en transport en commun. Il est souhaité que les gouvernements participent davantage au financement des coûts d'opération et qu'ils assument à 100 % les services de la dette des grands projets.
- b. Le dernier bilan du gouvernement concernant les émissions de gaz à effet de serre (GES) montre clairement que, malgré une baisse des GES dans les autres secteurs, on assiste depuis 1990 à une importante augmentation de la production de GES dans le transport routier. Il s'agit là d'un secteur qui requiert une intervention rapide. La réforme du Fonds vert pourrait être l'occasion idéale de mieux soutenir les projets de transport collectif.
- c. La Ville souhaite que le gouvernement renouvelle le cadre financier du transport collectif en y incluant des principes d'écofiscalité. Pour ce faire, il faudrait que le chantier sur le financement du transport, prévu dans le cadre de la politique de mobilité durable du gouvernement, soit mis en branle le plus tôt possible par le ministère des Transports et le ministère des Finances.
- d. Étant donné, d'une part, l'ampleur des enjeux de développement et de financement liés au transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, et, d'autre part, la complémentarité des huit projets structurants de transport collectif en cours d'étude à l'ARTM, incluant celui de la ligne rose, la Ville estime primordial que ces études se poursuivent et soient menées à terme simultanément dans le cadre de dossiers d'opportunité.

3. Culture

Célébrée mondialement pour ses atouts culturels, Montréal fait rayonner le Québec et ses artistes. La Ville reconnaît la grande importance de cette industrie et elle est déterminée à utiliser ses propres moyens pour répondre aux différents enjeux, dont les suivants, auxquels le milieu fait face.

- a. Les ateliers d'artistes sont des lieux essentiels à la création de produits culturels et au développement des quartiers montréalais. Toutefois, en raison de l'augmentation des loyers ou des ruptures de baux imposées pour faire place à d'autres industries, de nombreux artistes sont forcés de quitter leur quartier – qu'ils ont pourtant contribué à développer.

La Ville souhaite mettre sur pied un Programme de mise à niveau des ateliers d'artistes et artisans dans le cadre du développement et de la revitalisation des quartiers montréalais. La Ville de Montréal dispose d'une somme de 1 M\$ par année via son Programme de mise à niveau d'espaces culturels. Sur la base des projets en cours et projetés, le budget nécessaire à la mise sur pied du Programme est évalué à 30 M\$ pour une période de cinq ans. Par voie de conséquence, Montréal souhaite obtenir une contribution financière du gouvernement du Québec de 25 M\$, soit 5 M\$ par année pour soutenir la rénovation de bâtiments ciblés pour l'implantation des projets afin de les rendre conforme.

- b. En matière de patrimoine, Montréal compte sur son territoire plusieurs bâtiments et sites d'intérêt patrimonial qui pourraient avoir de nouvelles vocations, notamment des bâtiments institutionnels gouvernementaux, mais pour lesquels la transformation et la conservation exigent des travaux importants. La Ville s'attend à ce que le gouvernement dégage les sommes nécessaires pour permettre la préservation de ces bâtiments patrimoniaux.
- c. Afin de soutenir le processus de réconciliation avec les peuples autochtones à Montréal et au Québec, la Ville attend du gouvernement du Québec qu'il confirme le financement de 18,7 M\$ au projet de Centre culturel et touristique des Premières Nations du Québec et du Labrador.

4. Pacte fiscal : de nouveaux outils fiscaux pour les municipalités

Dans le cadre des discussions qui auront lieu au cours de l'année 2019 en vue d'un nouvel accord entre le gouvernement et les municipalités, la Ville de Montréal appuie les demandes de l'Union des municipalités du Québec touchant la diversification des revenus des municipalités.

- a. Transférer un point de TVQ aux municipalités afin de diversifier leurs revenus et de leur permettre de bénéficier de la croissance économique du Québec.
- b. Assumer 100 % des taxes pour les immeubles publics des réseaux de l'éducation et de la santé.

De plus, il est important que les accords conclus dans le cadre de l'entente Réflexe Montréal soient préservés et pérennes, en cohérence avec la reconnaissance du statut de métropole de Montréal et du partenariat unique qui a été établi avec le gouvernement.

5. Revitalisation de l'est de Montréal

La revitalisation de l'est de Montréal est une priorité pour la Ville, qui désire collaborer étroitement avec le gouvernement du Québec afin de concrétiser les annonces faites le 14 décembre 2018 en vue d'y favoriser la mobilité et un développement économique durable. Pour améliorer la qualité de vie de la population de l'Est, la Ville envisage également plusieurs projets d'envergure, notamment des parcs, des plages et des pistes cyclables.

Conformément à ce que le gouvernement a annoncé, il serait nécessaire que le budget 2019-2020 prévoie 200 M\$ pour la création d'un fonds dédié à la décontamination de terrains dans l'est de Montréal. La Ville travaillera de concert avec le gouvernement afin de prioriser les terrains les plus stratégiques pour le développement de l'Est.

- a. En matière de transport, l'est de Montréal regorge de possibilités qui permettraient de contribuer à son développement économique et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens. À cet effet, la création du Bureau de revitalisation de la rue Notre-Dame est essentielle pour en coordonner le développement. La réussite de cette initiative dépend du soutien du gouvernement.
- b. La Ville souhaite par ailleurs que le ministère des Transports statue sur le projet de réaménagement du secteur l'Assomption-Souigny afin de poursuivre les étapes nécessaires à sa mise en œuvre, dont la consultation qui doit être réalisée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).

6. Infrastructures vertes

En ce qui concerne la lutte et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que l'amélioration de la qualité de l'environnement, la Ville de Montréal a dans ses cartons plusieurs projets qui totalisent plus de 700 M\$. Ces projets de grande envergure sont nécessaires pour lutter contre les îlots de chaleur et adapter la métropole aux épisodes climatiques extrêmes.

- a. Dans son plan triennal d'immobilisations 2019-2021, la Ville a prévu 60 M\$ pour l'acquisition de milieux naturels. Ces sommes permettront de créer et de préserver des forêts urbaines, des espaces verts et des parcs. La Ville souhaite que le gouvernement du Québec prévoie des sommes qui correspondent à ces objectifs.

La restructuration annoncée du Fonds vert pourrait permettre de prévoir des sommes pour l'acquisition et l'aménagement d'espaces verts, pour la création et la préservation des milieux naturels et des forêts urbaines ainsi que pour l'aménagement des berges.

Il s'agit là de mesures qui contribueront notamment à atténuer les impacts des changements climatiques.

- b. Compte tenu de l'engagement pris par le ministre des Transports le 21 juin 2018, la Ville compte sur la contribution du gouvernement pour financer l'étude sur l'aménagement de la dalle-parc et des abords du secteur Turcot. Cette étude s'inscrira

dans la foulée des consultations que mènera l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).

- c. Le Jardin botanique de Montréal propose un parcours de phytotechnologies composé de sept stations qui expliquent tour à tour une technologie basée sur la nature. En plus d'augmenter la valeur du pôle d'attraction que constituent le Parc olympique et Espace pour la vie, ce projet témoigne de l'innovation québécoise en matière d'environnement. La Ville de Montréal prévoit pour ce projet une somme de 8 M\$ dans son plan triennal d'immobilisations 2019-2021 et souhaite que, de son côté, le gouvernement du Québec le finance à hauteur de 7 M\$.
- d. La collaboration entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pourrait transformer la gestion des matières recyclables en une véritable filière industrielle québécoise. Face à l'état critique de la situation, la Ville demande au gouvernement d'y consacrer les sommes à la hauteur du volume de matières recyclables traité à Montréal, notamment pour la mise aux normes des installations de tri montréalaises.

7. Projets d'infrastructure

Les projets d'infrastructure suivants contribueront au rayonnement de Montréal et du Québec à l'échelle internationale. Il est donc important que le gouvernement confirme son appui aux initiatives suivantes.

- a. Dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028, le gouvernement a annoncé des sommes pour l'agrandissement du Palais des congrès. Ce projet aura un impact majeur sur la capacité d'attirer des congrès internationaux à Montréal et de faire briller le Québec. La Ville souhaite que le gouvernement confirme les sommes prévues pour ce projet.
- b. La candidature de Montréal à la Coupe du Monde de la FIFA 2026 revêt une grande importance pour le Québec. La Ville souhaite que le gouvernement confirme son engagement à remplacer le toit du Stade olympique. Il s'agit d'une des conditions requises pour accueillir cet événement.

En 2001, Hydro-Québec a accepté une dérogation pour alimenter la STM à 12 kV pour quatre postes. Cette décision a été revue par Hydro-Québec en 2007, quand un changement de politique a exigé que toute nouvelle installation accepte du 12 kV et du 25 kV, sans toutefois que l'on fixe une date de passage à ce nouveau système. En 2016, Hydro-Québec a demandé à la STM d'assurer la conversion des postes résiduels à 25 kV. Pour être en mesure de se conformer à la réglementation, la STM estime qu'elle devrait investir 100 M\$ dans la construction de trois postes hébergeant des transformateurs qui abaissent la tension de 25 à 12 kV, permettant ainsi de maintenir le service de métro. La Ville souhaite que le gouvernement s'engage à financer ces postes transformateurs afin d'assurer la continuité du service de métro.

8. Équipements métropolitains

Plus de la moitié des visiteurs aux installations des équipements métropolitains, soit Espace pour la vie et le Cosmodôme de Laval, proviennent de l'extérieur de la région

métropolitaine. Ces équipements sont financés par les membres de la Communauté métropolitaine de Montréal. La Ville considère que le gouvernement du Québec devrait renouveler le financement qu'il accordait à ces équipements entre 2001 à 2014. Une contribution du gouvernement du Québec de 7,5 M\$ par année serait requise.

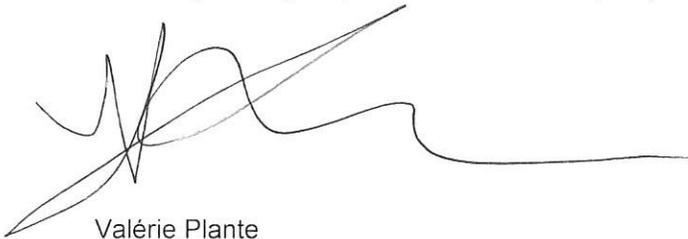
9. Autres projets prioritaires

Dans le cadre de l'entente Réflexe Montréal, la Ville et le gouvernement ont à leur actif des résultats qui témoignent d'une collaboration étroite. Ces efforts de collaboration doivent continuer à se déployer dans le cadre des initiatives suivantes.

- a. Pour rendre les services aux nouveaux arrivants plus accessibles et efficaces, la Ville souhaite que le gouvernement prévoie les sommes qu'exige la mise en œuvre de la Station Nouveau Départ, qui regroupera, en collaboration avec Services Québec, tous les services municipaux et provinciaux offerts aux immigrants en vue d'accélérer leur intégration.
- b. La création du Bureau de gouvernance en itinérance, dans le cadre de l'entente Réflexe Montréal, représente pour le gouvernement et pour la Ville un grand pas qui nous permettra de contrer l'itinérance. Afin d'assurer le fonctionnement du Bureau, le gouvernement devrait prévoir un financement de 5 M\$.
- c. Le manque d'espace pour installer des classes est une préoccupation partagée par le gouvernement, les commissions scolaires et la Ville. Il est important que le gouvernement du Québec prévoie des sommes pour la rénovation de bâtiments et l'acquisition de terrains destinés à recevoir de nouvelles écoles à Montréal. Nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement et nous saluons aussi les efforts des commissions scolaires dans ce dossier.

Le budget 2019-2020 sera déterminant pour procurer à Montréal les moyens de réaliser les aspirations de ses citoyennes et citoyens. En ce sens, je tiens à exprimer ma conviction que le gouvernement du Québec demeurera un partenaire privilégié dans la poursuite des objectifs de la métropole. De concert avec mon équipe, je travaille sans relâche pour mettre en place des mesures stratégiques ciblées, lesquelles sont essentielles pour bâtir une métropole tournée vers l'avenir et un Québec prospère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Valérie Plante